



BULLETIN D'ADHÉSION

POUR L'EXERCICE 2022

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM : FONCTION :
PRÉNOM : EMAIL :
SOCIÉTÉ : TÉLÉPHONE :

CONDITIONS ET TARIFS D'ADHÉSION

- CENTRE DE RELATION CLIENT (interne ou externe) _____ 500 €
- PRESTATAIRE DE SERVICE (recrutement, formation, informatique, conseil) _____ 1000 €
- MEMBRE BIENFAITEUR _____ *Nous contacter*

Je joins mon règlement de € par chèque ou virement,
correspondant à mon adhésion pour l'exercice 2022. (entourer la mention utile)

Document à retourner à l'adresse suivante :
AVANT LE 31/03/2022

CPRC Auvergne Rhône Alpes
22 rue de la Mollanche
42290 SORBIERS

Le montant des cotisations est fixé en début d'année par le Conseil d'Administration pour l'année civile.
Les cotisations sont payables d'avance, elles restent acquises à l'association en cas de démission ou d'exclusion
d'un membre en cours d'exercice, quel que soit le motif de son retrait de l'association.
Les cotisations sont affectées à l'adhésion d'une personne physique ou morale et ne peuvent pas être transférées.
Les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation des membres du bureau.

Le :

À :

Signature de

l'adhérent :

Contacts :

Fabrice MABRU (Président) fabricemabru@cprc-rhonealpes.org : 06 80 38 91 04

Thibault LEMOIGNE (Trésorier) thibaultlemoigne@cprc-rhonealpes.org : 06 63 29 23 81

Contact CPRC ARA contact@cprc-rhonealpes.org